



Paris, le 30 octobre 2012

COMMUNIQUE DE PRESSE

Réunion de l'ensemble de la filière porcine par Stéphane LE FOLL et Guillaume GAROT : vers un plan stratégique partagé fin janvier 2013

Cette réunion rassemblait plus de trente participants représentant l'ensemble des secteurs : éleveurs producteurs, transformateurs (abattoirs-découpe et charcutiers), fabricants d'alimentation pour animaux, distributeurs et syndicats.

A cette occasion, Stéphane Le Foll a déclaré : « *C'est une première étape vers l'élaboration d'un pacte économique, social et environnemental pour la filière porcine en France dans sa globalité. Il faut aider la filière à se moderniser dans un contexte économique difficile, afin de renforcer ses capacités économiques, de renforcer l'emploi et d'améliorer sa performance environnementale.* »

Guillaume Garot a ajouté : « *C'est à tous les niveaux qu'il faut agir : la production, l'abattage, la transformation, les stratégies de marché. C'est en étant tous engagés que nous pourrons préparer l'avenir, pour le bénéfice des acteurs de la filière, de l'environnement et des consommateurs.* »

Les participants se sont accordés sur l'urgence de définir une stratégie commune pour l'avenir de la filière qui affronte une situation difficile. Quatre groupes de travail pour quatre enjeux stratégiques ont été annoncés :

1. Maintenir la production en quantité tout en améliorant son impact environnemental

Les deux ministres ont rappelé la **mobilisation du gouvernement pour la mise aux normes des élevages**, à hauteur de 40 millions d'euros en 2012 : 25 millions étaient prévus initialement, 10 millions supplémentaires ont été annoncés au SPACE et **5 millions d'euros s'ajouteront encore dès 2012**. En 2013, ce soutien à la modernisation sera poursuivi.

Les ministres se félicitent que les organisations céréalières soient prêtes à mobiliser en faveur de la filière porcine une partie du Fonds de Modernisation Céréalières Eleveurs qu'elles ont créé de façon volontaire à la fin de l'été.

Enfin, une réflexion sera engagée sur un nouveau modèle de production écologiquement performant et économiquement viable, qui conditionne la survie de la filière. Cela passe par un travail sur la

Contacts presse

Service de presse de Stéphane LE FOLL - Tel : 01 49 55 59 74 ; Fax: 01 49 55 43 81 ; cab-presse.agripeche@agriculture.gouv.fr
Service de presse du ministère - Tel : 01 49 55 60 11



réglementation en vigueur pour les exploitations porcines et sur les conditions nécessaires à une modernisation des élevages tout en garantissant une maîtrise de leur impact sur l'environnement.

2. Affronter ensemble la surcapacité dans le secteur abattage découpe

Les difficultés de ce secteur feront l'objet d'une concertation spécifique entre les acteurs concernés, dans des délais très rapides compte tenu de l'urgence de la situation.

3. Renforcer le secteur de la transformation

Les difficultés dans les relations commerciales tout au long des filières agricoles jusqu'à la grande distribution, largement abordées lors de la réunion, seront à l'ordre du jour de la table ronde structurelle du 21 novembre.

La Banque Publique d'Investissement et les Régions pourront être mobilisées.

Compte tenu des difficultés immédiates de certains transformateurs de la filière porcine, des actions rapides seront mises en place.

4. Mieux vendre en renforçant les stratégies de marché

Reconquérir les marchés français et européens, développer l'export vers les pays tiers, en visant à combiner qualité et production de masse et répondre aux attentes des marchés.

Alain BERGER, délégué interministériel aux industries agroalimentaires et à l'agroindustrie pilotera ces travaux pour aboutir à un **plan national pour la filière porcine qui sera présenté à la fin du mois de janvier 2013.**

Les deux ministres veulent anticiper les difficultés, les opportunités et les évolutions nécessaires d'une filière stratégique pour notre agriculture et nos filières agroalimentaires.

Contacts presse

Service de presse de Stéphane LE FOLL - Tel : 01 49 55 59 74 ; Fax: 01 49 55 43 81 ; cab-presse.agripeche@agriculture.gouv.fr
Service de presse du ministère - Tel : 01 49 55 60 11